

Goussonville - Infos



Sommaire

- P2 Le point sur les travaux
- P5 Les dépôts sauvages
- P6 Le recensement et l'agenda
- P7 Rétrospective en images

Attention les horaires de Mairie changent à partir du 1er janvier 2024

Horaires

Lundi	10h00 11h30	15h00 17h00
Mardi		15h00 17h00
Mercredi	10h00 11h30	
Judi	10h00 11h30	17h00 19h00
Vendredi	09h30 11h00	

Chères Goussonvilloises, chers Goussonvillois,

Comme vous avez pu le constater, depuis l'été de nombreux travaux ont été réalisés tant sur le domaine privé de la commune (allées du lavoir et de l'orangerie) que sur le domaine public (rue du Bois de L'Aulnaie, rue des Murets). Ces travaux de voirie concernent uniquement le domaine public routier (les voies « goudronnées ») et s'inscrivent dans un plan pluriannuel d'investissement qui a été établi selon deux critères de priorité: l'état des revêtements de chaussée et l'importance de la voie dans le maillage du territoire de la commune. En parallèle de ces réfections de rue, la décision a été prise de remettre en état les trottoirs de la rue des Coutures dont le revêtement en béton désactivé est dégradé.

L'ensemble de ces aménagements constituent l'occasion de lutter contre un phénomène déjà bien présent sur la commune mais qui s'est développé ces dernières années : le stationnement « sauvage ». En effet, le nombre de véhicules par famille ne cesse d'augmenter. Si pour les constructions nouvelles, le PLUi impose à Goussonville un nombre de stationnement minimum de 2,6 places par logement, le bâti existant ne répond pas à ces critères et le charme de nos rues étroites et de leurs maisons anciennes, s'accompagne des contraintes inhérentes à la topographie des lieux pour ce qui concerne le stationnement. Le constat est clair: notre commune manque d'espace de stationnement.

Aussi, le fil conducteur de toute les réflexions qui ont été menées en amont des travaux, a été la création de places de stationnements nouvelles, clairement identifiées tant il paraissait essentiel à l'ensemble des membres du conseil municipal de proposer une alternative au stationnement « sauvage » tel qu'il se pratiquait jusque là.

Nous recevons en mairie de nombreuses plaintes de riverains qui sont gênés au quotidien par des conducteurs indécents qui stationnent devant les entrées des habitations, à cheval sur le trottoir. Nous espérons que ces aménagements constitueront une réponse et une solution à ce problème et comptons sur le civisme de chacun pour lutter contre l'engorgement de nos rues, en faisant l'effort de rentrer leurs voitures dans leur espace privé dès lors que cela est possible. En effet, quelque soient les aménagements qui seront réalisés dans le futur, il ne seront pas suffisants pour résoudre cette problématique sans la participation active de chacun d'entre nous.

Bien à vous.

Fabrice Lepinte

Goussonville - Infos

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Les allées du lavoir et de l'orangerie

Les difficultés d'entretien des allées gravillonnées sont bien connues des équipes municipales depuis l'interdiction de l'utilisation du glyphosate. En effet, à ce jour, il n'existe pas d'alternative réellement efficace mis à part le désherbage manuel à la fois long et contraignant. Fort de ce constat, les travaux de réalisation d'un pavage permettant d'accéder au monument aux morts et à l'église en lieu et place de l'allée gravillonnée qui avait quasiment disparue sous les herbes, était un projet déjà ancien et annoncé de longue date. Il faisait partie des travaux financés à 70% par les subventions du Contrat Rural (contrat tripartite région-département-commune). Nous avons demandé la prolongation de ce contrat rural qui aurait dû être terminé en 2022, afin de proroger les travaux et d'éviter ainsi la « flambée » des prix sur tous les matériaux auxquelles nous avons pu assister aux premières heures de la guerre en Ukraine. La baisse de la commande publique liée à l'inflation a permis de négocier avec l'entreprise attributaire du marché et de bénéficier de tarifs proches de ceux de 2021.

L'allée de l'orangerie a été réalisée dans le cadre de ce même marché, elle est d'ores et déjà aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et constitue la première étape d'une réhabilitation de ce bâtiment acheté par la commune sous le mandat de nos prédécesseurs. Ce marché comprend également



dans le même lot la pose de projecteurs supplémentaires afin de mettre en valeur les vestiges des remparts devant l'entrée de l'église et du château.

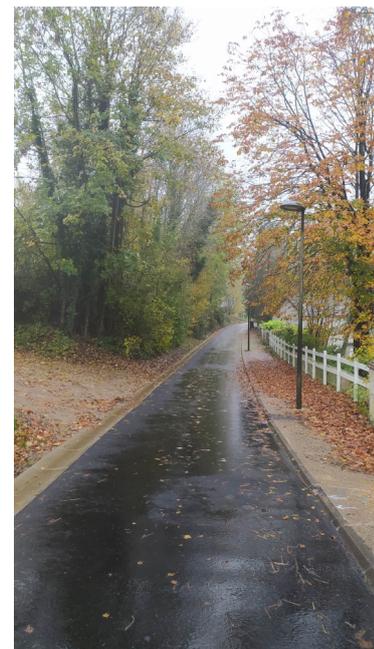
Ce même marché comporte un second lot qui va être réalisé dans les mois qui viennent pour clore le contrat rural par une réfection du lavoir et la pose d'un portail d'accès à l'orangerie en fer forgé.

Goussonville - Infos

Travaux de la rue des Murets



A l'occasion de travaux sur le réseau d'adduction d'eau, une cavité importante a été mise à jour sous la chaussée de la rue des Murets. Cette cavité est le vestige d'une ancienne carrière. Afin de lever le doute sur la présence d'autres cavités, une première étude a été diligentée. Le passage d'un géoradar a révélé de nombreuses anomalies qui nécessitaient des investigations complémentaires par carottage. Certaines cavités ont fait l'objet d'un comblement par injection de béton, d'autres moins dangereuses feront l'objet d'une surveillance régulière afin de prévenir tout nouveau risque d'effondrements. Compte tenu de l'état de la rue, la décision a été prise de procéder à sa réfection intégrale. Les riverains bénéficient désormais d'une rue neuve après un longue période désagrément.



Travaux de la rue du Bois de L'Aulnaie



La rue du Bois de L'Aulnaie était en mauvais état, la chaussée était déformée, les trottoirs presque inexistantes et très détériorés. Cette rue était de fait prioritaire dans le cadre du plan d'investissement. La remise en état de la bande de roulement a été l'occasion de repenser l'aménagement de cette rue. Plusieurs options d'aménagements ont été proposées et ont fait l'objet d'une réunion publique au cours de laquelle les riverains ont été conviés à définir leur préférence. Un large consensus s'est dégagé pour la création d'un trottoir plus large sur le côté gauche de la rue, la création de places de stationnement clairement identifiées par des marquages au sol et la limitation de la

circulation à un sens unique. La rue du Bois de L'Aulnaie ne pourra désormais n'être empruntée que dans le sens montant. Les places de stationnement supplémentaire créées devraient permettre d'éviter le stationnement anarchique des véhicules. Le rond point du Chapeau à Demoiselles a lui aussi été refait.



Goussonville - Infos

Les trottoirs de la rue des Coutures

Les trottoirs de la rue des Coutures étaient en mauvais état. De plus, probablement créés au fil du temps par section successives, ils souffraient d'une implantation par endroit peu pertinente. Ainsi, un trottoir pouvait être interrompu par une partie enherbée obligeant les piétons à traverser la rue. Il est apparu nécessaire de remédier à ces inconvénients en programmant une réfection complète des trottoirs et en repensant à cette occasion l'aménagement global dans l'optique d'une part d'assurer une continuité piétonne et d'autre part de créer des places de stationnement supplémentaires bien identifiées. Ces travaux sont lancés et devraient durer environ 6 semaines. Ils intègrent également la création d'un quai de bus aux normes en face de l'école là où auparavant les voyageurs attendaient les pieds dans l'herbe.



A noter:

Le terrain entouré par les tilleuls face à la mairie qui sert de base vie à l'ensemble des chantiers, sera remis en état par la société ALIO TP attributaire du marché et nous profiterons de cette occasion pour améliorer sa structure pour la plus grande joie des boulistes...



Travaux à l'école de la Rubaie

Le réseau informatique de notre école communale était ancien et souffrait de nombreux défauts liés à sa structure qui manquait d'homogénéité. Les enseignants étaient limités dans leur pratiques pédagogiques dès lors qu'ils souhaitaient avoir recours aux outils numériques. Ces difficultés sont désormais réglées car la commune a pu bénéficier d'un dispositif départemental qui a pris en charge 70% du coût des travaux de création d'un nouveau réseau informatique. Notre école est désormais connectée via la fibre et un réseau filaire et WiFi de qualité est désormais disponible dans toutes les salles.

Goussonville - Infos

LES DEPOTS SAUVAGES

Notre commune doit faire face à une vague sans précédent de dépôts sauvages, qui touchent aussi bien les chemins ruraux qui appartiennent à la commune, que des parcelles privées. Ces déchets abandonnés en pleine nature constituent une « pollution visuelle » mais également une pollution au sens premier du terme, certains de ces déchets tel l'amiante ou le plâtre étant toxiques pour l'environnement. La fréquence de ces dépôts est telle qu'elle ne permet plus un enlèvement au fur et à mesure et ce d'autant moins qu'ils sont éparpillés sur l'ensemble du territoire. En effet, cela représente un coût très élevé pour la commune. Nous comparons les offres de services de plusieurs sociétés afin de faire enlever ces déchets, en minimisant l'impact sur le budget municipal. Nous avons évoqué plusieurs solutions afin de mettre un terme à ces pratiques qui témoignent d'un manque de civisme et de respect pour l'environnement :

- Fermeture des chemins ruraux par des barrières afin d'empêcher les véhicules de s'y engager,
- Pose de caméras de surveillance.

Malheureusement, la mise en œuvre de ces mesures est longue car elle nécessite des autorisations préfectorales.

Parallèlement, le conseil municipal, suite à une recherche juridique approfondie, a pris une délibération sur la base d'une disposition récente du code de l'environnement, afin de poursuivre au civil les responsables de ces dépôts en leur infligeant une amende de 1500 €, dès lors que des éléments retrouvés sur place permettent d'identifier un responsable. Nous espérons que l'ensemble de ces dispositions permettront de limiter ces pollutions et procéder à leur enlèvement.

Aidez-nous à éradiquer les dépôts sauvages !

Après avoir rencontré de nombreux acteurs du territoire à ce sujet et notamment la gendarmerie, il apparait que un grand nombre de dépôts sauvages sont le fait d'entreprises qui effectuent des travaux, facturent leur prestation d'enlèvement des déchets aux clients et par mesure d'économie se débarrassent de ces déchets en pleine nature plutôt que de payer les frais d'accès en déchetteries.

Demander à vos prestataires qu'ils vous présentent leurs factures de déchetterie, c'est participer à dissuader les entrepreneurs indécents !

Goussonville - Infos

RECENSEMENT

Cette année, un recensement de la population est prévu du 18 janvier jusqu'au 17 février. Pour l'occasion Mme Lefèvre, notre secrétaire de Mairie prendra en charge les fonctions d'agent recenseur en dehors de ses horaires de Mairie. Elle sera donc amenée à rencontrer les Goussonvillois dans ce cadre le soir ou le samedi.

Pour rappel, participer au recensement en remplissant les fiches réponses est une obligation légale et le fait d'y déroger vous expose à une amende. Au-delà de cet aspect répressif assez déplaisant, il est important de préciser que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui constitue la participation de l'état au financement du fonctionnement des communes est calculée sur deux critères: le linéaire de voiries communales et le nombre d'habitants. Aussi, les habitants qui refuseraient de se faire recenser, pénaliseraient du même coup la commune et les possibilités de celle-ci à maintenir un service public de qualité. Les données collectées ne sont par ailleurs, utilisées qu'à des fins statistiques.



AGENDA

30 novembre	Accueil des nouveaux arrivants à partir de 19h à la salle polyvalente de Goussonville	La commune renoue avec une tradition que l'épidémie de COVID avait malheureusement interrompue: l'accueil des nouveaux arrivants. Les élus seront heureux de rencontrer ces habitants qui sont eux aussi tombés sous le charme de notre belle commune.
10 décembre	Noël des enfants à partir de 14h30 à la salle polyvalente de Boinville en Mantois	Comme chaque année, les parents et les enfants sont invités à fêter Noël autour d'un goûter précédé d'un spectacle. A cette occasion, le père Noël de la commune viendra déposer les cadeaux sous le sapin...
14 décembre	Noël des seniors à partir de 19h à la salle polyvalente de Goussonville	Un apéritif dinatoire en musique et peut être en danse est proposé aux seniors, qui recevront à cette occasion le cadeau du CCAS de la commune.

Goussonville - Infos

RETROSPECTIVES EN IMAGES



La fête de la Saint Denis

Avec le traditionnel feu d'artifices, le défilé aux lampions accompagné par la batteire fanfare



et les manèges pour les enfants



La sortie des séniors



Cette année, notre territoire était à l'honneur puisque les séniors ont choisi la visite de Conflans Saint Honorine, haut lieu de la batellerie. Au programme, promenade sur la scène en bateau mouche, déjeuner, visite de la ville et de son musée.



